

JEAN GOOSSENS

TYPES DE PÈLERINAGES AU MOYEN ÂGE

Les pèlerinages au moyen âge sont un sujet fascinant avec tant d'aspects qui ne peuvent pas être approfondis complètement dans le cadre de cet article. La période médiévale en tant que telle est déjà très longue. Il s'agit de dix siècles ou de mille années d'histoire européenne, comprise entre les années de 500 à 1500 environ. Cette époque est caractérisée par des évolutions profondes variant selon le temps et l'espace. Le concept et le phénomène du pèlerinage ont subi pendant cette période toutes sortes de modifications selon les différents types de pèlerinages, selon les routes de pèlerinage, selon les motivations variées et selon le sens et les fonctions pluriformes. Le rôle que les pèlerinages ont joué, entre autres, dans la piété médiévale, dans la société et l'économie médiévales, dans le secteur hospitalier et surtout dans l'art ne peut être surestimé. Ils forment la manifestation d'un rapport très étroit entre le monde spirituel et le monde profane, si caractéristique pour le moyen âge. Ils expriment aussi une certaine dynamique, une mobilité, corrigeant ainsi fortement l'image d'une soi-disante société sédentaire et primitive. Généralement, les auteurs médiévaux eux-mêmes ont différencié les pèlerinages selon deux critères : a) la direction géographique du pèlerinage et b) la motivation visée. Alighieri Dante (1265-1321), par exemple, parlait des *Romei*, des *palmieri* et des *peregrini*, indiquant avec ces trois groupes les trois lieux de pèlerinage les plus grands du moyen âge: Rome, Jérusalem et St.Jacques de Compostelle. Un abbé du 14^{ième} siècle

Prof. dr. JEAN GOOSSENS – profesor historii średniowiecznej, Katholieke Universiteit Leuven, Departement Geschiedenis, Blijde-Inkomststraat 21, 3000 Leuven, Belgium, e-mail: jean.goossens@arts.kuleuven.be

écrivait que les gens fréquentaient les sanctuaires d'abord par piété ou par dévotion (*pietatis causa*); ensuite qu'ils entreprenaient ce voyage comme pénitence volontaire ou comme peine imposée (*poenae causa*) et enfin, qu'ils se mettaient en route pour mourir *ad sanctos* et y choisir leur lieu d'enterrement. Voici déjà quelques éléments qui nous permettent de structurer notre exposé.

1. LE PÈLERINAGE DE DÉVOTION (*PIETATIS CAUSA*)

Le pèlerinage médiéval est en premier lieu un acte de piété, une des manières dont disposent les chrétiens pour vivre leur religion.

1) L'idée médiévale de pèlerinage a des racines judéo-chrétiennes et bibliques. Le mot latin *peregrinus* signifie à l'origine 'un étranger', c'est à dire quelqu'un qui a quitté sa patrie, qui est exilé loin de sa maison. *Peregrinatio* a ainsi la signification d'*exil* et de 'bannissement'. Le premier pèlerin, dans ce sens, est Abraham qui a quitté son pays de naissance pour se mettre en route vers la terre que Jahweh lui a promise. Le thème biblique de l'*Exodus*, l'exode du peuple juif de l'Égypte vers la terre promise s'y rattachait très étroitement. Ce n'est pas par hasard que le mot 'Hébreu' signifiait à l'origine 'un émigré', un 'marcheur'.

Bref, le juif, et après lui le chrétien (l'*homo viator*, l'homme en route) est un étranger sur terre. Le peuple chrétien dans son ensemble est en exil ici-bas, constamment en route vers le royaume du Christ, vers la Jérusalem céleste.

2) Cette signification originale et première du mot *peregrinus* a été enrichie progressivement par des accents nouveaux.

a) Dès le début du moyen âge se manifeste un premier changement de sens d'*étranger* à *pèlerin*, c'est à dire un exilé volontaire qui se rend d'un lieu à un autre. La *peregrinatio* n'était plus un exil quelconque, mais un exil volontaire qui devenait en même temps un exercice d'*ascèse*. Par le fait que l'exilé quittait son entourage familial pour affronter un pays inconnu et parfois hostile, dont il ne comprenait souvent même pas la langue, il trouvait l'occasion de se mortifier et de vivre seul avec Dieu. Ainsi, la *peregrinatio* était liée étroitement à la *vocation religieuse* et surtout à la vie érémitique: c'était une rupture avec le monde qui pour certains pouvait aller jusqu'au

martyre. L'idéal de la *peregrinatio* est en effet lié à celui du *martyre*; il en était la continuation, car depuis la fin des persécutions de l'Eglise il fallait trouver un moyen pour remplacer le martyre sanglant. De cette façon on peut expliquer, pour les 3^{ème} et 4^{ème} siècles, la fuite des pères du désert vers les déserts arides d'Égypte et de Syrie. Dans la souffrance et les dangers de cet exil volontaire on trouvait une nouvelle forme de martyre qui n'a pas fait couler de sang.

Lorsque Saint Jérôme (ca. 340-419), par exemple, se retirait à Bethléem, ce n'était pas seulement pour être plus proche des lieux saints, mais aussi et surtout pour "renoncer aux villes animées d'Antioche et de Constantinople, en vue de trouver la grâce de Dieu dans la solitude de ce pays". Il s'agit d'un processus d'exil volontaire, d'isolation sociale et physique. Pour Saint Jérôme, le pèlerin n'était pas un touriste, mais un moine. En fait, le lieu de l'exil n'était pas important, mais la manière de vivre l'était bel et bien. Même les lieux de la crucifixion et de la résurrection n'avaient pas de valeur intrinsèque à moins que le pèlerin ne fût prêt à porter lui-même la croix et à ressusciter avec le Christ. L'ermite Saint Antoine (251-356), qui avait une grande admiration pour Saint Jérôme, n'avait même jamais vu Jérusalem!

b) Après les invasions des barbares (dès le 6^{ème} siècle) vint se greffer sur cet ancien idéal d'exil et de renoncement total, un deuxième motif pour partir ou pour se mettre en route, notamment l'*idéal missionnaire*, le *désir d'apostolat* et de *christianisation des peuples encore païens*. Cela se manifesta très bien chez les moines irlandais, qui dès le 6^{ème} siècle quittaient en masse leur pays en essayant d'imiter les pères du désert d'Égypte et de Syrie. Cette *peregrinatio pro Christo* sur le continent européen n'avait pas de destination proprement dite. Pour Saint Colomban (585-615), par exemple, le but précis de ses voyages était seulement d'importance secondaire. Car la seule destination était la Jérusalem céleste. Dans la mesure que les missions irlandaises connaissaient du succès et qu'une organisation hiérarchique fut élaborée, 'ces errances sans but pour le Christ' étaient de plus en plus ressenties comme une perturbation de l'ordre diocésain. La réorganisation du monachisme par Saint Benoît d'Aniane (751-821) au 8^{ème} siècle créa une certaine hostilité envers les moines errants. Les idéaux spirituels des irlandais entrèrent en conflit avec la politique des Carolingiens qui faisaient du monachisme bénédictin un facteur de stabilité. Dès lors, le renoncement au monde signifiait de plus en plus l'entrée dans un monastère et dès le 11^{ème} siècle l'époque des voyages sans but était définitivement passée : alors commença l'époque d'une imitation spirituelle du Christ concrétisée en pèlerinages vers

des lieux saints spécifiques et vers des reliques. C'était le retour à la vie apostolique et à la véritable imitation du Christ.

3) Afin de mieux suivre le Christ, il se manifestait dès le 11^{ème} siècle, d'une manière particulièrement claire, *le désir de visiter tous les lieux où le Christ avait vécu sur terre*, de parcourir tous les lieux qui étaient caractérisés par la présence physique du Sauveur ou - comme beaucoup de pèlerins l'expriment - de mettre leurs pas dans ceux du Christ. C'est pourquoi le voyage à Jérusalem devenait de plus en plus le but principal du pèlerinage : car aux lieux saints on pouvait mieux se sanctifier, on pouvait comprendre la Sainte Ecriture d'une meilleure manière, plus encore, on pouvait mourir et être enterré là où on pouvait jouir directement de l'intercession du Christ et où aurait lieu le jugement dernier. Celui qui avait suivi le Seigneur jusqu'aux lieux de son Assomption pensait ainsi avoir plus de chance de le suivre au ciel, car la Jérusalem terrestre était une préfiguration de la Jérusalem céleste. Le désir d'achever là, à la fin du dernier voyage, son itinéraire humain était clairement visible à Jérusalem ainsi que dans cette autre ville sainte de la chrétienté, Rome.

4) Au 11^{ème} siècle le concept de 'pèlerinage' était formé ainsi avec ses résonances pluriformes, mais dès la fin de ce siècle il était encore enrichi d'une nouvelle dimension grâce à la prédication de la croisade (dès 1095 à Clermont par Urbain II). Qu'il y ait une relation étroite entre la croisade et le pèlerinage est clair : on la retrouve dans les chroniques de la première croisade. Les mots latins avec lesquels la croisade est indiquée sont *iter* ou *peregrinatio* et les croisés, s'ils n'étaient pas caractérisés par les expressions de *populus Dei* ou d'*exercitus Dei*, sont appelés très simplement des *peregrini* (des pèlerins). Le phénomène de la croisade met clairement deux idées en relation, notamment celle de 'pèlerinage' et de 'guerre sainte'.

(1) La croisade est située pleinement dans le prolongement du pèlerinage. Dans les intentions des papes, dans celles de leurs animateurs, dans celles de la plupart des participants et surtout dans celles des chroniqueurs, la croisade prend la forme d'une *peregrinatio*. Les parallèles sont frappants.

a) La croisade ainsi que le pèlerinage ont un caractère très net de pénitence : c'est une ascèse. Les difficultés et les privations au cours du long chemin jusqu'en Orient - où de nombreux pénitents n'arrivaient jamais - la souffrance, le danger de batailles, faisaient du croisé un pèlerin. On constate

chez les chroniqueurs de la première croisade que les croisés ne sont appelés *peregrini* que lorsqu'ils étaient tués, vaincus ou mis en captivité.

b) Cette ascèse se situe, comme le pèlerinage, dans l'optique du Nouveau Testament : c'est une acceptation de l'appel du Christ : "Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il m'accompagne" (Mc. 8,34).

c) Le croisé, comme le pèlerin, souffre personnellement au nom du Christ et il n'est guère étonnant que la croisade même s'achève par le martyr. Des témoignages divers montrent que les croisés décédés sont considérés comme des 'martyrs'.

d) Cette expédition qu'est la croisade se dirige vers la Jérusalem terrestre, que l'on considère comme l'image est comme déjà dit, l'image de la Jérusalem céleste, le lieu où se déroulera la parousie du Christ.

e) Enfin, la croisade est située aussi dans une perspective eschatologique: elle est, plus encore que le pèlerinage pacifique, le plus souvent sans retour; elle est le 'dernier pèlerinage'. Néanmoins, un nouveau caractère la distingue du pèlerinage classique : il s'agit ici d'un pèlerinage collectif et universel, qui réunissait en même temps tous les peuples de l'Occident chrétien.

(2) La seconde nouveauté importante est naturellement l'idée de la croisade comme une 'guerre sainte'. Nombreux sont les chroniqueurs qui considèrent la croisade comme un renouvellement de l'histoire biblique; ce n'est plus le thème de l'Exode qui occupe la position centrale, mais plutôt le thème de la reconquête militaire de la Palestine et de la guerre pour défendre la chrétienté. Cette guerre n'est pas une guerre ordinaire, c'est la dernière des guerres qui apportera finalement la paix de Dieu.

Sur le plan juridique on constate également une continuité directe entre la croisade et le pèlerinage : le vœu de croisade qu'on prononçait lorsqu'on prenait la croix impliquait les mêmes droits juridiques et obligations que le vœu de pèlerinage. Les canonistes des 12ième-13ième siècle développaient toute une doctrine là-dessus : comme le vœu de pèlerinage, le vœu de croisade pouvait être transféré à un héritier s'il n'avait pas été accompli. Tout comme les pèlerins, les croisés jouissaient de privilèges juridiques: de même que le pèlerin reçut un statut spécial lorsqu'il recevait la besace et le bourdon, ainsi le croisé jouissait aussi des privilèges dès le moment où il avait pris la croix (par exemple: l'indulgence de la croisade; le pardon de la pénitence temporelle; une large protection contre une agression armée, dispense d'impôts, etc.). Il n'est alors pas étonnant qu'il y a eu longtemps, sur le plan

juridique, une confusion entre la 'croisade' et le 'pèlerinage'. Ce n'est qu'au cours du 13^{ième} siècle qu'on fit une distinction nette entre ceux qui promettaient de partir pour défendre la Terre Sainte et ceux qui voulaient entreprendre 'un voyage de dévotion'. C'est à ce moment-là les mots 'croisade' et 'croisés' devinrent généralisés. Pourtant, l'esprit de croisade s'affaiblissait peu à peu.

5) Dès le 14^{ième} siècle, le contenu des pèlerinages fut fortement renouvelé grâce à la généralisation des *indulgences* et des *jubilés*.

(1) Une *indulgence* signifiait un pardon partiel ou complet de punitions temporelles qui restaient encore à expier après la rémission des péchés (dans la confession) pendant la vie ou dans le purgatoire. Le droit canon s'en tenait au point de vue suivant : un pèlerinage était un pur gaspillage si le pèlerin n'avait pas confessé ses péchés à l'avance chez le prêtre local. Les prêcheurs médiévaux racontaient volontiers que des pèlerins qui ne s'étaient pas confessés éprouvaient toutes sortes de difficultés sur leur route et qu'une force mystérieuse les empêchait physiquement d'accéder au sanctuaire. Dans la pratique pourtant beaucoup de pèlerins - et surtout les plus simples - ne faisaient pas cette distinction entre faute et pénitence; ils entreprenaient la route longue et difficile sans se confesser.

La pratique des indulgences connut une évolution assez tardive dans l'Église de l'Occident. Au 10^{ième} siècle, l'église franque permettait aux pénitents de racheter leur pénitence, lorsqu'ils n'étaient pas capables physiquement de l'accomplir. Les premières indulgences étaient partielles; le pardon était donné pour le quart de la pénitence, plus tard pour la moitié; à la fin du 12^{ième} siècle le pardon fut fixé en général sur un an et quarante jours. Un peu plus tard apparut l'indulgence plénière, qui visait les pénitences des péchés d'une vie complète et qui était une garantie pour le salut éternel. Au concile de Clermont en 1095, le pape Urbain II déclara que "chacun qui partait avec l'armée vers Jérusalem pour libérer le Saint Sépulcre, était pardonné de tous ses péchés". L'indulgence de la croisade était ainsi la première indulgence plénière et le resterait aussi pendant les deux siècles suivants, tandis que le succès des indulgences partielles augmentait constamment. Ceci se situait dans le cadre de la soi-disante 'piété d'addition', critiquée et combattue avec véhémence par les réformateurs comme Luther.

(2) C'est surtout l'usage des *jubilés* qui causait une forte efflorescence des pèlerinages, et en particulier ceux qui avaient pour destination la ville

de Rome. Un jubilé était à l'origine un usage du peuple juif, notamment une amnistie promulguée tous les 50 ans: elle impliquait la libération des prisonniers, la remise de bénéfices injustement réalisés et l'exécution de pénitences pour des transgressions antérieures. Au cours du moyen âge chrétien, le terme de jubilé était employé le plus souvent en rapport avec des indulgences tandis qu'il recevait en même temps le contenu de *jubilus* ou de joie spirituelle et bruyante. Dans l'été de 1299, la masse des Romains croyants était convaincu que l'an 1300 serait une année jubilaire, dans laquelle les pèlerins de Saint Pierre recevraient un pardon pour leurs péchés. Sous la pression de la masse, la chancellerie papale créa alors toute une tradition qui pouvait justifier le jubilé. Le pape Boniface VIII réussit à canaliser ces tendances, qui apparaissaient soudainement, dans le cadre de l'Eglise hiérarchiquement structurée. La bulle jubilaire, promulguée le 22 février 1300, concéda une indulgence plénière à tous les Romains qui fréquentaient pendant 30 jours successifs les sanctuaires de Saint Pierre et de Saint Paul et à tous les autres chrétiens qui feraient de même pendant 15 jours. L'assistance était énorme : chaque jour 10.000 à 30.000 pèlerins, venus de toute la chrétienté, se pressaient dans les rues de Rome, en espérant d'apercevoir le moindre coin de l'autel de Saint Pierre.

Le jubilé romain avait pris ainsi le gouvernail de la croisade. Comme la croisade, il était organisé par la papauté. Rome remplaçait Jérusalem: les papes gardaient 'spirituellement' le lien avec l'origine du christianisme par le biais du jubilé.

Les jubilés romains devaient, à l'origine, être célébrés tous les 100 ans, mais cette périodicité fut considérée très vite comme trop longue et fut réduite à 50, puis à 25 ans.

Bref, le développement des indulgences et des jubilés était un stimulus puissant pour les pèlerinages, mais l'esprit du pèlerinage - surtout le pèlerinage vers Rome - changea profondément. Tandis que jusqu'en 1300, les pèlerins, partis pour Rome, fréquentaient la ville sainte pour y vénérer les reliques, ils s'y rendraient ensuite pour obtenir une grâce du pape. Dans un certain sens, le pape avait remplacé Saint Pierre.

(3) A la fin du moyen âge, on constate une pluriformité de pèlerinages, dans laquelle surtout les pèlerinages mariaux (vers Einsiedeln, Rocamadour, Wolfsingham), les pèlerinages de famille (une sorte de promenade de dimanche) et les pèlerinages domestiques florissaient. Pendant cette période, le pèlerinage était devenu petit à petit plus 'intérieurisé'. Pourquoi se déplacer encore si on pouvait faire pèlerinage à la maison, dans le couvent, même

dans une prison? Le pèlerinage devenait un pèlerinage allégorique, symbolique, intériorisé : "Eine geistliche Pilgerfahrt" ou "un pèlerinage dans l'esprit".

Avec cette 'intériorisation' du pèlerinage de dévotion s'annonçait la fin du moyen âge et le début des temps modernes.

2. LES PÈLERINAGES VERS LES RELIQUES DES SAINTS ET CEUX EN VUE D'OBTENIR DES MIRACLES

Si le pèlerinage pour les esprits les plus pieux était surtout l'occasion de purifier leur âme et de contribuer à la réalisation du salut de leur âme, pour la plupart des pèlerins, qui visitaient les sanctuaires médiévaux, l'objectif principal était plus terre à terre, c'est à dire un avantage matériel, le plus souvent la guérison du corps.

Ce type de pèlerinage n'est certainement pas typique du moyen âge. Déjà dans l'Antiquité gréco-latine, il y avait des sanctuaires du dieu-médecin Asclépios qui attiraient des malades qui désiraient obtenir une guérison. Cette forme de pèlerinage dans la religion chrétienne est pourtant ancienne. Elle est liée à l'idée que la prière du malade sera mieux exaucée sur le lieu qui est sacralisé par la présence des reliques terrestres d'un saint. La naissance du culte des reliques est donc une des causes principales du développement de ce type de pèlerinage. Là où on avait adhéré au principe de l'inviolabilité des tombeaux des saints, les dépouilles mortelles des saints étaient - dès le 4^{ème} siècle en Orient, dès le 7^{ème} siècle en Occident - 'fragmentées' et divisées de sorte qu'un nombre croissant d'églises puissent acquérir des reliques des martyrs les plus importants. Ces reliques représentaient 'réellement' les saints car une théorie du 5^{ème} siècle (Théodoret de Cyr) précisait que le fragment le plus petit avait la même force que tout le corps.

La diffusion des reliques eut pour conséquence que les lieux de pèlerinage augmentaient; ainsi une masse beaucoup plus importante de malades et de faibles pouvait s'approcher des saintes reliques, parce qu'il y avait bien dans chaque région de l'Occident chrétien, un reliquaire qui contenait des ossements précieux. Aux martyrs s'ajoutaient d'autres saints, les confesseurs, dont les tombeaux devenaient des points d'attraction aussi importants. L'un des plus célèbres confesseurs du haut moyen âge était Saint Martin de Tours.

Le développement de ces nombreux sanctuaires contenant des reliques conduisait d'une façon générale à une diminution des distances : les malades pour qui le problème du transport était très difficile à résoudre, se rendaient

de préférence aux sanctuaires les plus proches, mais de l' autre côté, la pratique du pèlerinage était stimulée car plusieurs malades n'avaient plus à vaincre l'obstacle de la distance pour se rendre aux reliques.

Dès le 8^{ième}-9^{ième} siècle, en Gaule et en Germanie, les translations de reliques donnaient naissance à un réseau de lieux de pèlerinage (par exemple : la translation des reliques de Saint Sébastien à l'abbaye Saint-Médard de Soissons en 826).

Il reste néanmoins clair que certains pèlerins parcouraient des distances considérables pour obtenir une guérison. Voici un exemple : vers 1170 un drapier de l'Ile-de-France fut frappé de paralysie. Il fut d'abord transporté à Cantorbéry, au tombeau du saint Thomas Beckett, où il fut guéri partiellement; insatisfait, il repartit pour Saint-Bernard-de-Comminges dans les Pyrénées, où il fut finalement guéri après avoir encore visité Rocamadour et Toulouse.

Cette forme de pèlerinage est basée sur l'idée que le saint exaucera vraiment le voeu du fidèle si ce dernier vient le présenter personnellement dans son sanctuaire, là où reposent ses reliques et où sa puissance est de la plus haute efficacité. Ces pèlerinages dominent clairement pendant le bas et le haut moyen âge jusqu'au milieu du 13^{ième} siècle. Certes, il y a aussi des pèlerinages de remerciement pendant cette période; ceux-ci répondaient aux miracles qui s'étaient passés loin des lieux saints, mais ils restaient en minorité.

Avant le 13^{ième} siècle, on peut dire que trois quarts des pèlerinages se faisaient vers ces sanctuaires : ce sont surtout Jérusalem, Rome et Saint Jacques de Compostelle qui étaient les plus fréquentés. Dès le milieu du 13^{ième} siècle et encore plus clairement aux 14^{ième} et 15^{ième} siècles, naît la coutume suivante : les fidèles invoquent les saints à la maison et promettent un pèlerinage conditionnel dans le cas où leur demande serait exaucée. Les textes hagiographiques de cette période montrent en effet que la grande partie des miracles ont eu lieu loin des reliques et que les pèlerinages qui en résultaient étaient surtout des 'pèlerinages en action de grâce'.

Le problème des moyens de transport pouvait par conséquent être résolu de manière beaucoup plus facile parce qu'une majorité de pèlerins valides entreprenaient le voyage et que certains sanctuaires de renommée internationale pouvaient attirer des pèlerins d'origine toujours plus lointaine. Cette transformation favorisait aussi la spécialisation des saints comme guérisseurs d'une maladie déterminée (par exemple : Saint Roch : la peste; Saint Blaise : maladies de la gorge; Saint Lazare : la lèpre; Saint Laurent : lumbago et zona,

etc.). Certes, une telle spécialisation existait déjà au bas moyen âge, mais elle fut accentuée aux 14^{ième} et 15^{ième} siècles.

Une autre conséquence de cette transformation fut l'élargissement des types de maladies pour lesquelles on invoquait les saints. L'étude des récits de miracles montre, en effet, une évolution significative : dans les temps les plus reculés - grosso modo du 6^{ième} au 13^{ième} siècle - les maladies qui étaient miraculeusement guéries par les saints sont toutes sortes de paralysie, cécité, surdité, et des troubles de l'esprit. Dès le 14^{ième} siècle, le pourcentage de ces maladies diminue considérablement. Par contre, la proportion de miracles concernant les enfants et plus particulièrement les mort-nés ainsi que les miracles concernant l'accouchement augmente. Dans de telles circonstances le voeu de pèlerinage n'est évidemment possible que loin du sanctuaire. On constate aussi une augmentation des interventions de saints quand la vie était menacée: accidents, captivité, dangers.

Lorsque les fidèles prononçaient leur voeu, ils promettaient en général aux saints qu'ils iraient en pèlerinage vers le lieu où leurs reliques étaient conservées. Parfois la *peregrinatio* revêtait un caractère pénitential spécifique: le pèlerinage devait se passer pieds nus ou bien une partie du trajet devait être accomplie en se traînant sur les genoux (comparez avec Fatima!) ou encore le pèlerin devait s'abstenir de vin et de viande tant qu'il n'avait pas accompli son pèlerinage. On le considérait tellement indispensable qu'on promettait au saint une offrande en récompense, offrande qui prêtait son nom au voeu (*votum*) : *ex-voto*. La forme la plus simple de l'offrande est l'objet de cire pure. Le cierge, parfois mesuré selon la taille exacte du pèlerin ou même selon l'ampleur d'une église ou les remparts d'une ville. Dans certains sanctuaires, on offrait un poids de cire pure. Le plus souvent pourtant, on cherchait à adapter l'objet de cire à la personne qui l'offrait : une statuette en cire qui pesait parfois le poids exact du donateur, une reproduction de la partie malade du corps. Les *ex-voto* étaient moins nombreux, mais significatifs et témoignaient du miracle obtenu : des chaînes de prisonniers libérés, des béquilles de paralysés guéris, les linceuls de ceux qu'on allait enterrer parce qu'on avait abandonné tout espoir de les sauver...

Face à ces objets assez modestes résultant de la piété populaire, il y avait les offrandes magnifiques des grands seigneurs, le plus souvent des objets de prestige : des tissus précieux, des chandeliers en argent, une croix d'argent doré, etc. Mais il y avait encore le revers de la médaille : le nombre immense d'objets que les pèlerins mêmes emportaient des lieux de pèlerinage, surtout au 13^{ième} jusqu'au 15^{ième} siècle.

3. LES PÈLERINAGES PÉNITENTIELS ET PÉNITENTIAIRES (*POENAE CAUSA*)

Bien que l'idée d'ascèse et de pénitence caractérise chaque pèlerinage médiéval, les pèlerinages de pénitence, d'expiation et de punition forment pourtant une catégorie à part. Leur évolution était une conséquence de la pénitence tarifée, mise au point pendant le haut moyen âge par les monastères celtes et anglo-saxons et propagée ensuite par les moines irlandais. A la différence de la pénitence antique, qui ne pouvait être accordée qu'une fois pendant la vie (le plus souvent accomplie juste avant la mort) et qui avait la valeur d'un second baptême, la pénitence irlandaise était toujours renouvelable et adaptée au délit commis. Les fautes très graves comme le meurtre, l'inceste, la sodomie ou le sacrilège étaient punies communément par des pèlerinages imposés, d'une durée différente qui pouvait mener jusqu'à la *peregrinatio perpetua*. Pour des clercs majeurs et pour des religieux la peine était proportionnellement souvent plus grande, parce que le scandale (*scandalum*) était plus grave. Conformément à la tradition irlandaise, le pèlerinage imposé n'avait pas de but spécifique. C'était une forme d'ascèse très sévère : les pieds nus, en jeûne, en veille et en prière, sans pouvoir rester plus d'une nuit à la même place. C'était, en fait, un développement d'une sorte d'exil judiciaire, caractéristique d'un système de droit primitif. Le pèlerin était un expulsé (un *outlaw*) et selon le livre pénitentiel de Saint Colomban "comme Caïn un vagabond et un réfugié dans ce monde, qui ne pouvait jamais retourner à son pays de naissance". L'idée pourtant qu'un saint particulier pouvait être un médiateur efficace pour obtenir pardon, était admise petit à petit et menait finalement à un pèlerinage imposé vers un lieu de pèlerinage déterminé. Dès le 11^{ème} siècle, cette formule fut reconnue généralement.

Par la confrontation des livres pénitentiels irlandais (dès le 6^{ème} siècle) avec ceux de la renaissance carolingienne (8^{ème}-9^{ème} siècle), qui militait pour la réintroduction de la pénitence antique, il surgissait peu à peu une distinction plus nette entre différentes sortes de pénitence :

- la pénitence publique et solennelle : imposée par l'évêque à des laïcs à cause de délits particulièrement scandaleux. Cette pénitence se rattachait directement à la pénitence antique et en portait les caractéristiques principales : elle ne pouvait être accomplie qu'une fois; elle comportait toute une série d'obligations et d'interdictions, qui se perpétuaient même après la réintégration dans la communauté ecclésiale.

- la pénitence publique non solennelle : imposée par le curé à des laïcs suite à des délits moins scandaleux ou à des clercs suite à de très graves délits. Cette forme fut identifiée tout à fait avec le pèlerinage de punition.

- la pénitence privée : pour des péchés cachés de toute sorte.

Les pèlerinages pénitentiels prenaient alors - dès le 11^{ème} - 12^{ème} siècle - une part toujours plus grande dans le système de la pratique pénitentielle canonique. Ils étaient surtout imposés comme peine par les tribunaux d'inquisition dans le Sud de la France, au 13^{ème} et au début du 14^{ème} siècle. Ils étaient appliqués pour des infractions mineures ou des soupçons non prouvés d'hérésie, en particulier lorsqu'il y avait de grands groupes. d'accusés. Parmi les différentes sortes de pèlerinage, on faisait encore une distinction entre les pèlerinages *transmarins* (Jérusalem), les *majeurs* (Cantorbéry, Compostelle, Rome, Cologne) et les *mineurs* (Sud de la France), mais on pouvait également être condamné à plusieurs voyages ou même à toute la série. Beaucoup de pèlerins n'avaient pas tellement peur d'entreprendre des voyages lointains, mais redoutaient plutôt l'obligation de porter devant et derrière une grande croix d'étoffe safranée. Car ceci impliquait a) un châtiment dans chacun des lieux visités et b) une exclusion des tavernes et des hôtelleries et c) enfin, une stigmatisation du pèlerin comme s'il avait été une véritable canaille et cela encore pendant de nombreuses années après sa pénitence.

Les pèlerinages pénitentiels prenaient surtout un grand essor grâce aux tribunaux civils qui devaient exécuter fréquemment un arrêt de l'Inquisition. Ils se familiarisaient ainsi avec cet usage. Les pèlerinages remplaçaient les amendes pécuniaires d'autrefois, qui étaient considérées comme peines trop légères, ainsi que les peines corporelles qui devenaient plus rares sous l'influence de l'Eglise. Grâce à l'étude de J. Van Herwaarden, il est devenu clair que les pèlerinages imposés comme peine, ont connu un grand succès, surtout dans les anciens Pays-Bas. Ceux-ci se rattachaient à un ancien usage des villes, qui exilaient les agitateurs ou les criminels ou qui mettaient fin à des rancunes familiales. Ces pèlerinages poursuivaient en général deux buts distincts : l'un subjectif, l'autre objectif.

(1) Le premier but concernait la satisfaction personnelle de la victime ou de ses proches, ce qui n'impliquait pas seulement un dédommagement matériel, mais aussi et surtout une indemnisation morale : l'honneur de la partie lésée était satisfait par l'exil de son agresseur. Ordinairement, la partie lésée pouvait d'ailleurs donner son consentement au retour définitif et le pèlerinage devait s'achever en une réconciliation.

(2) L'élément objectif, par contre, était enraciné dans l'intérêt de la communauté à réprimer tout délit. Cet élément était évidemment plus important

chez a) des délits menaçants l'ordre public, comme par exemple des infractions aux droits du seigneur ou de ses fonctionnaires mêmes (abus du pouvoir, chantage), des attentats sur l'ordre public et des violations des règlements (des bagarres, des règlements du trafic, de jeux, d'entretien des remparts), infractions des dispositions d'ordre commercial ou industriel (par exemple concernant la fabrication du drap ou de la bière), et même une fainéantise gênante. b) En revanche, il existait des délits contre des personnes ou des possessions : comme le meurtre, les coups et blessures, mais aussi la violation de domicile, la calomnie, le vol ou le pillage. Presque tous les délits possibles pouvaient ainsi être punis par des pèlerinages et il n'y a aucun doute que l'inspiration religieuse manquait souvent bien que les destinations aient été Compostelle, Rome, Rocamadour ou d'autres lieux religieux. Les malfaiteurs les plus abominables, par exemple les incendiaires, furent envoyés dans les villes brabançonnaises (comme Louvain), très souvent vers Chypre où ils devaient rester un certain nombre d'années. Chypre était pourtant un lieu d'une importance spirituelle peu considérable. Du côté ecclésiastique, il y avait aussi des objections sérieuses contre cet ensemencement de voleurs, assassins, tapageurs et fainéants répandus sur les routes européennes par des pèlerinages pénitentiaires.

Selon qu'il s'agissait d'une infraction à un traité de paix ou d'une plainte contre un coupable devant un tribunal, la procédure était différente. a) Dans le premier cas (surtout en Flandre, parfois aussi au Brabant) le souverain tentait de réaliser une réconciliation par le biais d'un noble de pèlerinages ('des pèlerinages de réconciliation') ou s'il y avait des querelles entre citoyens, par le biais de 'réconciliateurs', choisis parmi les notables. b) Dans le deuxième cas (surtout à Liège, aussi au Brabant) les tribunaux ordinaires ou extraordinaires imposaient une peine convenable.

Le choix entre les lieux de pèlerinage était particulièrement grand : on pouvait choisir entre jusqu'à 181 destinations à Alost, entre 177 à Gand. Les destinations principales étaient Compostelle (25 villes des anciens Pays-Bas), Rocamadour (20), Rome (14), Bari (13), Tours (12), Cologne (11) et Saint-Gilles (10). Dans d'autres villes, Louvain même était souvent choisie par des pèlerinages imposés : Notre-Dame et Saint-Pierre dans l'église Saint-Pierre, Saint-Quentin et Saint-Jacques dans les églises paroissiales du même nom.

Dans des cas graves, le condamné devait partir immédiatement, mais le plus souvent il obtenait un délai de grâce de 8 jours à 6 semaines. Pendant cette période, il devait fournir une garantie, qui devait être versée en fonction du délit et de la distance, et qui était remboursable après son retour. Le pèlerin faisait rédiger alors son testament, recevait un sauf-conduit afin de po-

uvoir travailler et mendier en chemin, ainsi que les insignes de son pèlerinage. Pour les criminels dangereux, cela se traduisait souvent par des chaînes autour des bras, des jambes, du cou ou de la taille, parfois aussi par l'arme même du meurtre. Après son retour, le pèlerin devait apporter un certificat signé de son voyage et demander l'autorisation officielle de la ville et de la victime ou de ses proches, ce qui se passait habituellement par le biais d'un messager.

4. LES PÈLERINAGES POLITIQUES ET NATIONAUX

A côté de la foule des pèlerins ordinaires, certains sanctuaires pouvaient accueillir les grands de ce monde : des rois, des empereurs ou des papes, venus chercher auprès des saints, la justification de leurs entreprises et l'appui symbolique de Dieu. Le cas le plus fréquent est celui des saints adoptés comme protecteurs par certaines dynasties régnantes. Pour les dynasties qui ont régné en France par exemple, le premier saint patron était Saint Martin de Tours, dont le tombeau fut visité par plusieurs rois mérovingiens. Les Capétiens montraient surtout une dévotion pour Saint Denis. Car ils se faisaient enterrer dans la célèbre église abbatiale de Saint-Denis et annonçaient leur arrivée dans la bataille avec le cri : "Montjoie Saint-Denis!". Aux 14^{ième} et 15^{ième} siècles, Saint Denis était remplacé pourtant partiellement par Saint Michel, qui devenait ainsi le saint patron et le protecteur de la dynastie des Valois.

En Allemagne, la royauté fut placée, dès le 12^{ième} siècle, sous la protection des 'Trois Rois Mages' dont les reliques furent transportés en 1164 à la cathédrale de Cologne. Après leur couronnement, à Aix-la-Chapelle, les souverains germaniques du moyen âge allaient toujours en pèlerinage à Cologne, auprès des reliques de ces rois saints qui légitimaient en quelque sorte leur propre royauté.

Certains pèlerinages de dévotion recevaient parfois une coloration politique. Un bon exemple est le pèlerinage de saint Louis en 1244 à Notre-Dame-de-Rocamadour : le roi français s'y rendit avec sa mère, Blanche de Castille, et ses trois frères (Charles d'Anjou, Alphonse de Poitiers et Robert d'Artois). Saint Louis affirmait ainsi sa suzeraineté sur le duché de Guyenne et surtout sur le comté de Toulouse, qui avait été rattaché au domaine royal depuis quelques années seulement, par l'intermédiaire d'Alphonse de Poitiers. Pour ces pèlerinages politiques, il était important que le roi fasse le voyage per-

sonnellement. Dans d'autres cas pourtant il pouvait se faire remplacer par quelqu'un d'autre.

5. LES PÈLERINAGES POSTHUMES ET LES PÈLERINAGES VICAIRES

Un type de pèlerinage qui se développait de plus en plus au cours du moyen âge, était le pèlerinage par procuration ou le pèlerinage vicair. A ce qu'il paraît, c'était dans le cadre des dispositions testamentaires qu'apparut d'abord l'idée de faire un pèlerinage à la place d'autrui. Le voeu de pèlerinage était en effet très contraignant et celui qui n'avait pu l'accomplir durant sa vie, pour une raison ou pour une autre, pouvait espérer que ses héritiers s'en chargeraient. Les canonistes déclaraient que ce type de voeu était transférable et dès le 11^{ème} siècle, les premiers pèlerinages posthumes apparurent en Catalogne. Ce n'est qu'au 14^{ème} siècle pourtant que l'usage de ces pèlerinages fut généralisé dans tout l'Occident. Remarquons d'ailleurs que ce pèlerinage, prescrit par testament, pouvait être demandé très simplement pour le salut de l'âme du testateur.

Parfois, les prescriptions concernant le voyage à faire étaient formulées d'une manière très précise et détaillée dans le testament. D'autres testateurs demandaient parfois plusieurs pèlerinages. On pouvait aussi demander un pèlerinage vicair de son vivant. On était en effet convaincu que l'essentiel était d'accomplir l'acte de piété que constituait le pèlerinage, quelle que fût la personne qui l'accomplissait. Il était donc possible de confier à autrui la tâche de faire un pèlerinage qu'on ne pouvait ou qu'on ne voulait pas accomplir soi-même. Les grands seigneurs et les princes ne manquèrent pas d'utiliser cette possibilité.

Des personnes de rang plus modeste faisaient également appel à de tels intermédiaires comme le montrent des testaments du bas moyen âge. Suite à la demande, il se développa un milieu de pèlerins professionnels payés selon des tarifs fixés par la distance à parcourir. Ils ne jouissaient pourtant pas toujours de la confiance. C'est pourquoi certains contrats prévoyaient que la moitié du prix serait payée au départ et l'autre moitié au retour, sur présentation d'un certificat de pèlerinage.

6. LES CRITIQUES CONTRE LE PÈLERINAGE

Comme G. Constable a démontré dans sa contribution, intitulée *Opposition to Pilgrimage in the Middle Ages*, tout au long du moyen âge, certaines catégories de pèlerins étaient mal vues. On soupçonnait ces pèlerins de feindre la piété et de partir en voyage avec des motifs peu avouables. Des femmes qui allaient en pèlerinage, par exemple, étaient sujettes à caution, car elles pouvaient céder en chemin à la tentation des pèlerins masculins...Les pèlerins touristes ou aventuriers étaient visés également. Déjà au 4^{ième} siècle saint Jérôme écrivait : "Ce qui est louable ce n'est pas d'avoir été à Jérusalem, mais d'y avoir vécu pieusement", un bruit critique qu'on entendra également dans les siècles ultérieurs. Les pèlerins pénitentiels seront surtout la cible de la critique : sous l'habit de pèlerin se dissimulaient parfois aussi des hérétiques. L'année jubilaire de 1300 à Rome offrait ainsi l'occasion à beaucoup de cathares du Languedoc de se rendre en Lombardie pour y rencontrer des coreligionnaires hérétiques. Inversement, des hérétiques lombards se firent passer, dans le même but, pour des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Un autre abus : de plus en plus, des mendiants ou d'autres personnes grossières se déguisaient habilement en pèlerins et profitaient de la bienveillance et de l'hospitalité de monastères ou de personnes louables.

Il s'agit là d'abus et de détournements du sens de la pérégrination pieuse, mais après 1300 se multiplièrent les critiques contre le pèlerinage lui-même en tant que pratique de piété. Les reproches vinrent à la fois de théologiens et d'une partie de la hiérarchie ecclésiastique: Wyclif, Jean Hus et Erasme déclarèrent que les pèlerinages favorisaient la superstition; Nicolas de Clamanges prétendait que les pèlerinages étaient des occasions de méfaits et Thomas à Kempis, l'auteur de *l'Imitation de Jésus Christ* affirma que peu de pèlerins trouvaient la sainteté au bout de leur voyage. Beaucoup d'évêques se montrèrent très sévères pour certains cultes qui leur paraissaient superstitieux. Ces critiques culminèrent au 16^{ième} siècle avec des réformateurs comme Luther et Calvin. Après cette période de crise et de remise en cause des fondements mêmes du pèlerinage, la Contre-Réforme catholique amena un renouveau des pratiques pèlerines dès le 17^{ième} siècle.

*

Le pèlerinage médiéval se présente finalement comme une unité en diversité. Diversité à cause des motivations de ceux qui partaient, diversité par les

modalités de son accomplissement et par les distances parcourues. Pourtant, il se présente aussi comme une unité : c'était une forme de piété qui était commune à tous les groupes de la société médiévale et dont bon nombre d'aspects et de pratiques ont subsisté jusqu'aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- J. Van H e r w a a r d e n, *Pelgrimstochten*, Bussum 1974.
- P.-A. S i g a l, *Les marcheurs de Dieu: pèlerinages et pèlerins au Moyen Age*, Paris 1974.
- J. S u m p t i o n, *Pilgrimage. An image of mediaeval religion*, Londres 1975.
- G. R. E v a n s, *Pilgrimages and crusades*, Edinburgh, 1976.
- G. C o n s t a b l e, „Opposition to Pilgrimage in the Middle Ages”, dans *Studia Gratiana XIX. Mélanges G. Fransen, t. I*, Rome 1976, 123-146.
- J. Van H e r w a a r d e n, *Opgelegde bedevaarten: een studie over de praktijk van opleggen van bedevaarten (met name in de stedelijke rechtspraak) in de Nederlanden gedurende de Late Middeleeuwen (ca.1300-ca.1550)*, Assen 1978.
- J. R i c h a r d, *Les récits de voyages et de pèlerinages (Typologie des sources du Moyen Age occidental, 38)*, Turnhout 1981 et 1985.
- L. K r i s s - R e t t e n b e c k et G. M o e h l e r (éd.), *Wallfahrt kennt keine Grenzen. Themen zu einer Ausstellung des Bayerischen Nationalmuseums und des Adalbert Stifter Vereins München*, Munich 1984.
- L. K. D a v i d s o n et M. D u n n - W o o d, *Pilgrimage in the Middle Ages: a research guide*, New-York 1993.
- P.-A. S i g a l, *L'image du pèlerin au Moyen Age et sous l'Ancien régime*, Rocamadour 1994.
- N. O h l e r, *Pilgerleben im Mittelalter: zwischen Andacht und Abenteuer*, Freiburg 1994.
- M. D u n n et L. K. D a v i d s o n, *The pilgrimage to Santiago de Compostela: a comprehensive, annotated bibliography (Garland Medieval bibliographies, 18)*, New-York 1994.
- J. B r e f e l d, *A guidebook for the Jerusalem pilgrimage in the Late Middle Ages: a case for computer-aided textual criticism*, Hilversum 1994.
- L. P r e s s o u y r e, *Pèlerinages et croisades*, Paris 1995.
- M. D u n n et L. K. D a v i d s o n, *The pilgrimage to Compostela in the Middle Ages: a book of essays*, Londres 1996.
- D. B i r c h, *Pilgrimage to Rome in the Middle Ages: continuity and change (Studies in the history of medieval religion, 13)*, Woodbridge 1998.
- D. W e b b, *Pilgrims and pilgrimage in the medieval West (International library of historical studies, 12)*, Londres 1999.
- P. C a u c c i v o n S a u c k e n et F. L o p e z A l s i n a, *Pèlerinages: Compostelle-Jérusalem-Rome-Paris*, 1999.
- N. O h l e r, *Pilgerstab und Jakobsmuschel. Wallfahren in Mittelalter und Neuzeit*, Düsseldorf 2000.
- N. C h a r e y r o n, *Les pèlerins de Jérusalem au Moyen Age : l'aventure du Saint Voyage d'après journaux et mémoires*, Paris 2000.

- N. O h l e r, L. D e b r o e y, A. M e r m a n s, *Pelgrimsstaf en Jakobsschelp: pelgrimstochten in de Middeleeuwen en de Nieuwe Tijd*, Averbode 2001.
 D. W e b b, *Medieval European pilgrimage, c.700-c.1500*, Basingstoke 2002.
 S. H o p p e r, *To be a pilgrim: the medieval pilgrimage experience*, Sutton Stroud 2002.

TYPY PIELGRZYMEK W ŚREDNIOWIECZU

S t r e s z c z e n i e

Wyczerpujące omówienie średniowiecznych pielgrzymek w ramach jednego artykułu, z uwagi na wielorakie aspekty, jest wręcz niemożliwe. Długi okres obejmujący pielgrzymki – od 500 r. do 1500 r. – nie ułatwia syntezy. Zmieniały się motywy pielgrzymowania oraz drogi pielgrzymkowe. Autorzy średniowieczni dzielili pielgrzymki według dwóch kryteriów: a) kierunku geograficznego i b) motywu. Dante Alighieri (1265-1321) na przykład wskazywał na trzy najważniejsze w średniowieczu miejsca pielgrzymkowe: Rzym, Jerozolimę i St. Jacques de Compostella. Jeden z księży w XIV w. pisząc o pielgrzymkach wyróżnił dwie intencje pielgrzymowania, mianowicie: pobożność (*pietatis causa*) i formę pokuty (*poenae causa*). Niektórzy udawali się też na pielgrzymkę aby umrzeć *ad sanctos* i tam znaleźć miejsce wiecznego spoczynku. Kilka wymienionych aspektów pozwala na wprowadzenie zaproponowanego podziału średniowiecznych pielgrzymek.

1. *Pielgrzymki z pobudek religijnych (pietatis causa)*

1. Idea średniowiecznych pielgrzymek sięga czasów judeo-chrześcijańskich. Słowo łacińskie *peregrinus* znaczy „obcy”. Pierwszym pielgrzymem w tym sensie jest Abraham, który opuścił swoje rodzinne strony aby udać się do obiecanej przez Jahwe ziemi. *Exodus* ludu żydowskiego z Egiptu do ziemi obiecanej jest kolejnym przykładem.

Żyd, a następnie chrześcijanin (*homo viator*, człowiek w drodze) jest na ziemi „obcy”. Lud chrześcijański podąża bowiem ku Królestwu Chrystusa, ku Niebiańskiej Jerozolimie.

2. Pierwotne znaczenie słowa *peregrinus* zostaje z czasem wzbogacone. W pierwszych wiekach chrześcijaństwa (III-IV w.) następuje zmiana idei „obcy” na „pielgrzym”. Wygnaniec z własnej woli, który przemieszczał się z miejsca na miejsce, staje się pustelnikiem. *Peregrinatio* ma ścisły związek z „powołaniem”, a zwłaszcza z życiem pustelnicznym.

Po najazdach barbarzyńców (od VI w.) powstaje drugi motyw opuszczania dotychczasowego miejsca, mianowicie misje, idea nawracania pogan. Przykładem: mnisi iryjscy, a w czasach karolińskich akcje misyjne benedyktynów. Od XI w. następuje czas duchowego naśladowania Chrystusa, który prowadzi do pielgrzymowania ku miejscom świętym, szczególnie ku relikwiom.

3. Chęć naśladowania Chrystusa, która wystąpiła w duchowości XI w., prowadziła do odwiedzania wszystkich miejsc, w których żył Chrystus. Głównym celem pielgrzymek stała się Jerozolima.

4. W XI w. wzbogaca się koncepcja pielgrzymek przez nową formę – krucjaty, w której łączą się dwie idee: pielgrzymki i świętej wojny. Wiek XIII wprowadza wyraźny podział między krucjatami a pielgrzymkami.

5. Od XIV w. idea pielgrzymek zostaje odnowiona dzięki rozpowszechnianiu się odpustów i jubileuszy (*indulgences* i *jubilés*). Te ostatnie były istotne dla dążących do Rzymu. Do

1300 r. pielgrzymi czcili w świętym mieście relikwie, teraz celem było otrzymanie od papieża łaski przebaczenia za grzechy. Papież w pewnym sensie zajął miejsce św. Piotra.

Pod koniec średniowiecza pielgrzymki dewocyjne zmieniają się na pielgrzymki alegoryczne, symboliczne. Zanika potrzeba dalekich podróży, bowiem można pielgrzymować w domu, w klasztorze, a nawet w więzieniu. Chodzi o *Eine geistliche Pilgefahrt*, pielgrzymkę w duszy. Ten rodzaj pielgrzymki zapowiadał koniec średniowiecza i początek czasów nowożytnych.

2. *Pielgrzymki do relikwii świętych pańskich i z nadzieją na cud*

Ten rodzaj pielgrzymek nie jest typowy dla średniowiecza. Istniał bowiem już w starożytności. Coraz większa liczba relikwii powodowała zwiększenie się miejsc pielgrzymkowych. Do relikwii męczenników doszły relikwie wyznawców wiary. We wczesnym średniowieczu największą czcią otaczano św. Marcina z Tours.

Powstawanie licznych sanktuariów z relikwiami ułatwiało odbycie pielgrzymki. Było to dogodne zwłaszcza dla chorych. Od wczesnego średniowiecza do połowy XIII w. pielgrzymowano zarówno z nadzieją uzdrowienia, jak i dziękczynnie. Te ostatnie poczynając od połowy XIII w. przyjęły się w XIV w. a zwłaszcza w XV w. Prośbę kierowano do świętego w domu i obiecywano, po jej wysłuchaniu odbycie pielgrzymki.

Przed XIII w. trzy czwarte pielgrzymów udawało się do Jerozolimy, Rzymu i Saint Jacques de Compostella. Pielgrzymi podczas wędrówki narzucali sobie rygory, np. post od wina i mięsa. Na miejscu ofiarowywano wota, bywały skromne z wosku, często z przedstawieniem ofiarodawcy (niekiedy ważyły tyle co donator), lub w formie chorej części ciała. Mniej liczne świadczyły o cudzie, np. kajdany niewinnionego więźnia, kule uzdrowionego paralityka. Zdarzały się również wspaniałe dary: drogocenne tkaniny, srebrne krzyże, świeczniki, klejnoty itp.

3. *Pielgrzymki pokutne (poenae causa)*

Pielgrzymowanie było także formą ekspiacji. Rodzaj pokuty zależał od pozycji społecznej. Dla wyższego kleru kary były znacznie większe. Prace J. Van Herwardena wykazały, że zwłaszcza w Niderlandach często zdarzały się pielgrzymki pokutne. W najpoważniejszych przypadkach skazany powinien natychmiast wyruszyć, najczęściej jednak uzyskiwał zgodę na zwłokę od 8 dni do 6 tygodni. Pielgrzymujący zbrodniarze wyróżniali się łańcuchami opasującymi ich nogi, bądź talię lub ramiona. Po powrocie taki pielgrzym musiał przedstawić uprawnionym do tego osobom świadectwo odbycia pokuty.

4. *Pielgrzymki o charakterze politycznym i narodowym*

Niektóre sanktuaria były miejscem pielgrzymek królów, cesarzy i papieży. Dla dynastii Merowingów panującej we Francji takim miejscem było Tours, gdyż znajdował się tam grobowiec ich patrona – św. Marcina. Kapetyngowie podróżowali do grobu św. Dionizego pochowanego w kościele opackim Saint-Denis. W XIV i XV w. większą popularność zyskały pielgrzymki związane ze św. Michałem Archaniołem opiekunem dynastii walońskiej. W Niemczech od XI w. oddawano się pod opiekę Trzech Króli, których relikwie były przekazane katedrze kolońskiej w 1164 r. Zwyczaj nakazywał władcom, po koronacji w Akwizgranie, odbycie pielgrzymki do kolońskich relikwii Trzech Króli.

5. Pielgrzymki „pośmiertne” i pielgrzymki „zastępcze”

W okresie średniowiecza te typy pielgrzymek rozpowszechniały się coraz bardziej i przyjmowały rozmaite formy. Odbywano pielgrzymki w zastępstwie osób, które nie mogły wziąć w nich udziału, pielgrzymowano też, by spełnić wolę zapisaną w testamencie, w tym wypadku pielgrzymki poświęcone były za duszę testatora.

6. Krytyki pielgrzymki

G. Constable w przyczynku *Opposition to Pilgrimage in the Middle Ages* ukazał negatywne strony pielgrzymek. W okresie obejmującym całe średniowiecze niektóre kategorie pielgrzymek były źle odbierane. Krytykowano na przykład udział kobiet, gdyż mogły ulec pokusom ze strony pielgrzymujących mężczyzn. W pielgrzymkach brali niekiedy udział również awanturnicy. Pod osłoną pielgrzymek przemieszczali się heretycy. Taką okazję stworzył dla katarów z Langwedocji jubileusz obchodzony w Rzymie w 1300 r., kiedy to udawali się do Lombardii aby spotkać współwyznawców. Podobny cel przyświecał heretykom lombardzkim biorącym udział w pielgrzymkach do Saint-Jacques-de Compostella. Do grup pielgrzymujących dołączali się różni włóczędzy, żebracy, aby korzystać z gościnności klasztorów, przywilejów, jakich nie szczędzono pielgrzymom podczas długiej podróży. Krytycznie wypowiadali się teologowie, także część hierarchii kościelnej. Zdaniem Winclifa, Jana Husa, Erazma pielgrzymki sprzyjały zabobonom. Inni (np. Mikołaj z Clamange) uważali, że pielgrzymki stawały się okazją do czynów karygodnych, a Tomasz à Kempis zapewniał, że tylko nieliczni u celu podróży odzyskiwali zdrowie. Krytyki przybrały na sile w XVI w., wraz z reformacją. Praktyka pielgrzymek odżyła w czasach kontrreformacji.

*

Fenomen średniowiecznych pielgrzymek ukazuje jedność w różnorodności. Rozmaite motywy, formy, odległości do pokonania łączył pobożny cel przyświecający wszystkim grupom społecznym. Te aspekty średniowiecznych pielgrzymek przetrwały do dnia dzisiejszego.

Streściła Jadwiga Kuczyńska

Słowa kluczowe: pielgrzymki, pobożność, relikwie, pokuta.

Key words: pélerinage, dévotion, relique, pénitence.